



CMJN

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Italie

200 millions d'euros d'amende pour Apple et Amazon

Les deux géants ont été condamnés par l'Anti-trust italien pour infraction à la concurrence. L'accès à la plateforme Amazon de ... • (Page 08)

Économie

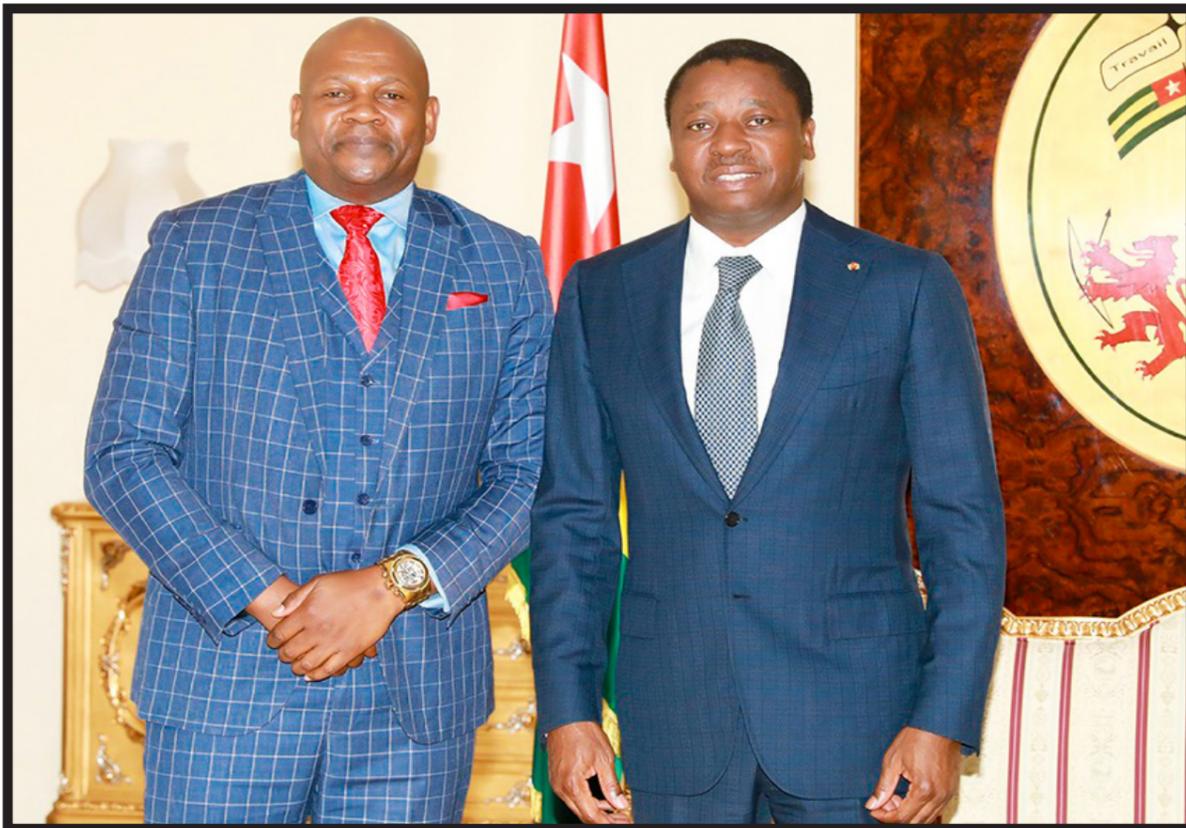
La Russie table sur un excédent budgétaire en 2022

L'excédent prévu pour l'année prochaine atteint l'... • (Page 08)



Financement de l'habitat

Shelter Afrique, le pari du logement abordable



Financement des PME en Afrique

La BEI accorde 100 millions d'euros à Ecobank

• (Page 03)

Programme PERECUT

L'UE décaisse 9,5 milliards FCFA au Togo

La Team Europe va mettre à la disposition du Togo une ... • (Page 02)

CEDEAO / concurrence

Concertations à Lomé pour une meilleure pratique

La capitale togolaise abrite une réunion conjointe de haut niveau sur l'exercice de la concurrence ... • (Page 04)

Financement

Le FMI ouvre ses vannes au Bénin

« Les fondamentaux macroéconomiques solides entrant dans le COVID-19 ont fourni au Bénin l'espace budgétaire dont il avait tant besoin et un accès ... • (Page 06)

Volontariat

WOAKAM N'yadjabe, un avicole par excellence à Guerin Kouka

N'yadjabe a bénéficié d'une subvention du Projet d'... • (Page 11)

CMJN

+

Togocom

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Programme PERECUT

L'UE décaisse 9,5 milliards FCFA au Togo

La Team Europe va mettre à la disposition du Togo une enveloppe de 9,5 milliards de FCFA pour la subvention du Programme d'extension des réseaux électriques des centres urbains du Togo (PERECUT).



● Eyram AKAKPO

La Team Europe avec à sa tête le directeur général des partenariats internationaux à la Commission de l'UE Koen Doens, a signé un accord de subvention de 9,5 milliards FCFA avec le Togo en présence du Premier ministre Victoire Tomegah-Dogbé représentant le Chef de l'Etat. Le projet PERECUT a pour objectif de favoriser l'accès à l'électricité à plus de 500 000 togolais. Il vient donc renforcer la couverture du réseau électrique à Lomé et dans les centres urbains. Prévu pour une durée de trois ans, PERECUT se décline en trois axes majeurs. Il s'agit d'abord de la réhabilitation, du renforcement et de l'extension du réseau de distribution dans 53 localités réparties sur les 5 régions économiques du Togo, ensuite, du soutien additionnel à l'accès au réseau et enfin de l'appui et du renforcement des capacités. « Sans électricité la société et l'économie manquent de dynamisme. Je suis particulièrement fière que l'Initiative Equipe Europe avec la France, l'Allemagne et l'Union européenne que

nous avons pu contribuer à ce projet important » a indiqué Koen Doens. Pour le Directeur général de l'Agence française de développement (AFD) qui a signé l'accord de subvention de l'Union européenne, le projet PERECUT est en phase avec l'une des priorités du gouvernement togolais, celle d'accélérer l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale d'électrification. Dans sa conception, le projet tient compte de tous les critères environnementaux. « C'est un projet au service de la politique du gouvernement et de la feuille de route 2020-2022 qui prévoit un accès à l'électricité à 75% de la population tout en modernisant fortement le secteur. Le projet de taille va y contribuer » a déclaré le Directeur général de l'AFD, Remy Rioux. Le gouvernement a consenti d'importants efforts ces dernières années en matière d'accès à l'énergie avec des résultats satisfaisants. Néanmoins des défis restent à relever pour le renforcement, l'extension et la réhabilitation du réseau a précisé le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, qui a posé sa signature au nom du gouvernement. «

L'accord de subvention d'un montant de 14,5 millions d'euros soit 9,5 milliards de FCFA, que nous venons de signer avec le Directeur général de l'AFD traduit l'excellence des relations de coopération entre l'Union européenne et la République Togolaise. Cette subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD vient en complément du prêt concessionnel d'un montant de 40 millions d'euros soit 26,2 milliards de FCFA accordé par l'AFD et d'un don de la KfW d'un montant de 15 millions d'euros soit environ 10 milliards d'euros pour la mise en œuvre du projet d'extension des réseaux électriques des centres urbains du Togo (PERECUT), portant ainsi les contributions de la coopération européenne à 69,5 millions d'euros soit 45,6 milliards de FCFA ». D'un coût global de 46,6 milliards de FCFA, le projet PERECUT est destiné à améliorer sensiblement la couverture électrique et l'accès des populations à un service électrique continu, de bonne qualité et durable dans les villes secondaires du pays.

AUX DECIDEURS...

Antidrogue et les pays africains

Il est clair depuis longtemps que certains pays ont des politiques qui nuisent et violent les droits de l'homme, tandis que d'autres ont des politiques plus rationnelles, fondées sur des preuves et humaines. Mais il est difficile de les évaluer et de les comparer.

Le Global Drug Policy Index vise à combler cette lacune. Il est conçu pour fournir des preuves rigoureuses, transparentes et comparatives sur la qualité des politiques nationales en matière de drogues. C'est un outil pour tenir les gouvernements responsables et s'assurer que les politiques sont fondées sur la santé, les droits humains et le développement.

L'indice mondial des politiques en matière de drogues a été piloté par le Harm Reduction Consortium et développé par des universitaires de l'Observatoire mondial des politiques en matière de drogues de l'Université de Swansea.

Dans le domaine de la politique antidrogue, les universitaires collaborent souvent avec les décideurs politiques, les militants et les consommateurs de drogues. Pour les 30 pays couverts dans cette première version du Global Drug Policy Index, nous avons largement consulté des organisations ancrées au sein des communautés affectées par les politiques de drogue. Nous avons également interrogé 371 personnes ayant une connaissance « sur le terrain » de la politique antidrogue de chaque État. L'indice spécifie 75 indicateurs de politique. Celles-ci sont tirées d'un récent rapport des Nations Unies sur les meilleures pratiques en matière de politique nationale en matière de drogues.

Sur la base de leurs performances sur ces indicateurs, les États obtiennent un score de 0 à 100. Cent représenterait une mise en œuvre complète des politiques recommandées dans cinq domaines.

Le premier domaine est l'absence de réponse extrême, comme la peine de mort et les exécutions extrajudiciaires.

Deuxièmement, la proportionnalité de la réponse de la justice pénale. Il examine les niveaux de violence, de discrimination et d'abus des droits de l'homme dans la police des États en matière de politique antidrogue.

La santé et la réduction des méfaits sont le troisième. Cela se concentre sur le financement, la disponibilité et l'accessibilité des interventions qui réduisent les méfaits résultant de la consommation problématique de drogues.

L'accès aux médicaments contrôlés est le quatrième. Il examine la fourniture par les États de médicaments pour le soulagement de la douleur et les soins palliatifs.

Enfin, il y a le développement : des programmes conçus pour fournir des moyens de subsistance alternatifs aux personnes qui cultivent des cultures illicites.

Même un rapide coup d'œil aux résultats de l'indice pour les États africains révèle une triste vérité : les États africains sont parmi les moins performants au monde en termes de politique antidrogue.

L'Ouganda n'obtient que 28 points dans l'indice global. Le pays a une tempête parfaite d'application de la loi punitive et très violente en matière de drogue, combinée à une disponibilité minimale d'interventions médicales de base pour réduire les dommages causés par la consommation de drogue.

Au Kenya, qui n'obtient que 32 points au total, l'accès aux interventions de réduction des risques est meilleur, bien qu'encore inégal. Nos experts interrogés au Kenya ont décrit l'usage fréquent de la violence et de la torture par la police, ainsi que des arrestations arbitraires. Ils ont déclaré que l'application de la loi sur les drogues était particulièrement dure envers les femmes, certains groupes ethniques et les moins riches. De telles caractéristiques sont communes à tous les États mal classés dans le Global Drug Policy Index.

Il est à espérer que les informations contenues dans cet index contribueront à développer des débats constructifs qui conduiront à des politiques plus humaines et fondées sur des preuves dans la région. Pour y parvenir, les États devraient réorienter leurs approches pour se concentrer sur les implications de la consommation de drogues sur la santé et les droits humains. L'index fournit un guide clair sur les types de politiques et d'actions qui les mèneront vers cet objectif.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373,810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1,461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Financement de l'habitat

Shelter Afrique, le pari du logement abordable

Par son audace et le style de son management à la tête du groupe Shelter Afrique depuis environ trois ans, le Directeur général, Andrew Chimphondah, avec le soutien de son conseil d'administration, travaille à démentir la perception qui consiste à ce que les banques de l'habitat montées en Afrique par les Etats pour des solutions adaptées aux problèmes de logement finissent par mettre la clé sous le paillason.

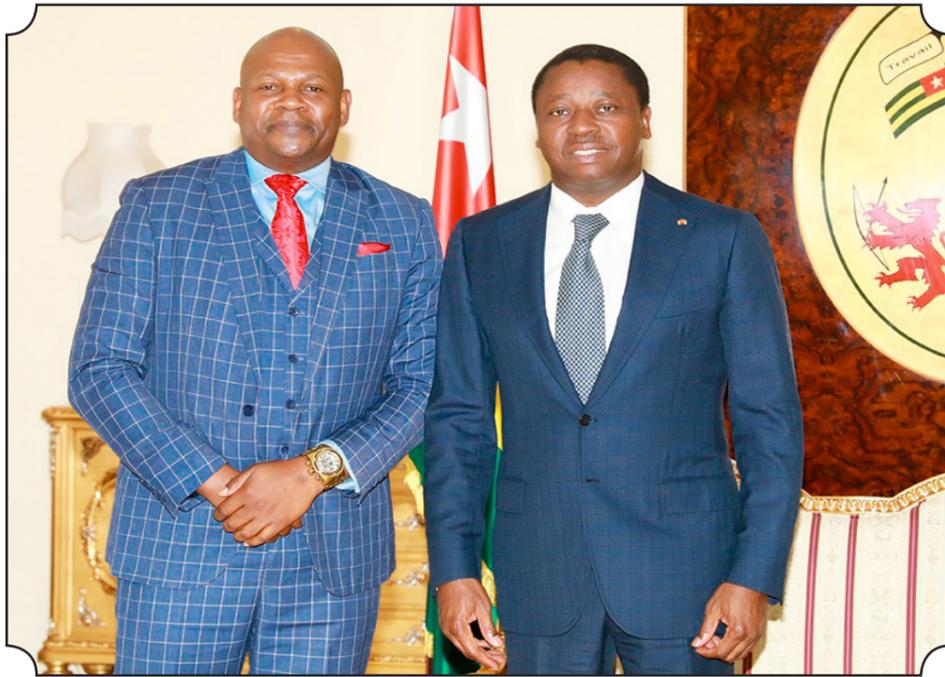
• Junior AREDOLA

Face à un défi de fournir plus de 56 millions d'unités de logements dont 90% dans la catégorie des logements abordables, l'Afrique peut désormais compter sur un outil de financement mis en place par les Etats : Shelter Afrique. Se relevant depuis 2018 d'une crise qui a failli le conduire sur la liste des initiatives publiques de financement de logement qui ont échoué comme le Crédit immobilier et hôtelier du Maroc ou encore le Crédit foncier au Cameroun, Shelter Afrique retrouve une santé financière qui le rétablit dans son rôle de principal allié des Etats et du secteur privé pour le financement et le développement du logement, notamment du logement abordable. Alors que jusqu'en 2018, la quasi-totalité des Etats parties au capital du groupe ne libéraient plus leurs contributions annuelles, de 2018 à 2021, tous ou presque se sont mis à jour ; d'autres ont même augmenté leur participation au capital. Le 22 septembre 2021, Shelter Afrique a par exemple « reçu 2,5 millions \$EU dans la souscription additionnelle de capital du gouvernement de la République démocratique du Congo, RDC après la 40ème AGA tenue à Yaoundé Cameroun le 24 Juin 2021. Cette participation supplémentaire porte désormais la participation du pays à 1,68%, contre 0,74% précédemment », peut-on lire dans un communiqué de presse du groupe publié à l'occasion. « La RDC rejoint ainsi plusieurs autres pays qui ont accéléré la souscription de capitaux dans le fonds panafricain pour le développement du logement en 2021, notamment le Kenya (9,3 millions de dollars), le Cameroun (3,53 millions de dollars),

l'Afrique du Sud (2,5 millions de dollars), l'Afrique du Sud (2,5 millions de dollars) et l'Asie du Sud (2,5 millions de dollars), le Mali (2,06 millions), le Rwanda (1,1 million), l'Ouganda (0,1 million), le Togo (0,58 million), la Tanzanie (2,67 millions), le Swaziland (0,3 million) et la Côte d'Ivoire (0,57 million). Les cinq premiers actionnaires de ShelterAfrique sont le Kenya avec 17,61%, le Nigeria avec 13,15%, la BAD avec 12,71%, le Mali avec 5,54% et le Ghana avec 5,28% », précise le même communiqué.

22,7 millions de dollars collectés de mai à novembre 2021

Ces opérations de mobilisation de capitaux entreprises par le Directeur Général Andrew Chimphondah qui a pu convaincre les décideurs aux plus hauts niveaux dans les pays actionnaires, ont permis de collecter de mai à novembre 2021, un montant total de 22,7 millions de dollars au titre des capitaux supplémentaires des Etats. La nouvelle équipe dirigeante ne compte pas se limiter seulement à une remobilisation des 44 Etats actuellement actionnaires. Elle vise par ailleurs l'adhésion des autres Etats qui n'ont pas décidé d'entrer dans le capital de Shelter Afrique ainsi que de grands groupes financiers du secteur privé. A cet effet, le Fonds de Solidarité Africain (FSA), est devenu depuis le 17 août 2021, le 47ème Actionnaire de Shelter-Afrique en souscrivant au capital de la société. Avec son siège à Niamey, Le Fonds Africain de Solidarité (FSA) a été créé le 21 Décembre 1976 avec pour mission de faciliter le développement économique de ses Etats membres africains en jouant le rôle de catalyseur des systèmes



• Le Directeur général, Andrew Chimphondah, et le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé.

financiers pour permettre aux Etats et aux entreprises publiques et privées, d'une part, d'accéder à des prêts destinés à financer des projets d'investissements productifs, et d'autre part, en facilitant la mobilisation de l'épargne locale et extérieure, notamment par des interventions de garantie sur les marchés financiers. Son entrée dans le capital de Shelter Afrique porte à 47 le nombre des actionnaires répartis en Classe A et B. La classe A est constituée des Etats et la Classe B composée jusque là de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société Africaine de réassurance (Africa-Re) que rejoint le Fonds Africain de Solidarité (FSA) avec pour conséquence immédiate, l'accroissement des possibilités de financement et du développement du logement pour tous en Afrique.

Transparence dans la gestion

Ces efforts de mobilisation de capitaux, à en croire des milieux introduits à la gou-

vernance du groupe Shelter Afrique, sont inscrits dans un plan cohérent qui s'exécute avec la participation de toutes les entités compétentes du groupe et dans la transparence, afin d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins pressants des Etats en fourniture de logements décentes et abordables à leurs populations dont la démographie croît de façon exponentielle. La problématique est devenue d'ailleurs si préoccupante pour les Etats qu'en

juillet 2021, dans une déclaration conjointe à Yaoundé au Cameroun, les Ministres Africains et les chefs de délégation des ministères en charge de l'habitat et du développement urbain, les ministres africains des finances, les directeurs et la direction de Shelter-Afrique, ainsi que des représentants d'institutions internationales, régionales et nationales, du secteur privé et de la société civile, ont convenu de renforcer les mécanismes

de production de masse de logements décentes et abordables sur le continent afin de parvenir au développement social et économique. Et c'est en alternative crédible que compte s'ériger Shelter Afrique au cours des quatre décennies à venir avec le travail structuré que conduit depuis trois ans, son Directeur Général Andrew Chimphondah avec l'appui du conseil d'administration et des actionnaires. Dès lors, se dressent devant Shelter Afrique des défis de divers ordres pour la garantie de logements décentes et abordables aux populations notamment vulnérables du continent. Il s'agit entre autres des disparités entre les législations des Etats sur le foncier et la fiscalité applicable à la construction, aux coût des travaux de construction, l'absence de structures de financement disposant de capacités proportionnelles aux besoins, la prolifération d'établissements immobiliers informels et le choix des technologies de construction adaptées aux effets des changements climatiques, à la disponibilité de l'énergie électrique et aux capacités financières des utilisateurs finaux...



Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Coopération Togo/UE

Des échanges sur l'agro-business durables

Une séance de travail entre le ministre chargé de l'agriculture, Antoine Lépká GBEGBENI, son collègue du commerce, Kodjo ADEDZE avec une délégation de haut niveau de l'équipe de l'Union européenne (UE) s'est tenue le 24 novembre 2021 à Lomé. Objectif, partager avec l'équipe Europe, la vision du développement de l'agro-industries durables du Togo et ses enjeux majeurs.

• Nicole ESSO

Spécifiquement, la rencontre a permis de partager : le cadre du développement de l'agriculture durable au Togo, la vision des plus hautes autorités pour le développement des agro-industries durables, les défis et les opportunités du secteur privé agroindustriel. Le développement de l'agro-business durable constitue une opportunité de création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes au Togo. Il faut signaler que dans le cadre de la programmation conjointe de la coopération européenne au Togo



pour la période 2021-2027, l'Union Européenne, l'Allemagne et la France se sont engagés pour soutenir le sec-

teur agricole et agroalimentaire en tenant compte des questions de changement climatique et de protection de l'environnement.

CEDEAO

Concertations à Lomé pour une meilleure pratique de la concurrence

La capitale togolaise abrite une réunion conjointe de haut niveau sur l'exercice de la concurrence au sein de la CEDEAO. L'événement ouvert le mercredi 24 novembre 2021, organisé par la Commission de la CEDEAO, regroupe les ministres en charge du commerce et des experts des États membres sur les questions de concurrence.

• Vivien ATAKPABEM

Il est question pour les responsables, de plancher sur les défis auxquels sont confrontés les commerçants et autres acteurs en matière de libre concurrence, telle que prônée par les États. Au fond, les travaux vont essentiellement consister en la validation des projets d'actes additionnels et de règlements de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO, (ARCC). A terme, il s'agira d'examiner et d'identifier toutes les lacunes perçues dans les cadres législatifs existants en matière de concurrence et de protection des consommateurs. Ce qui ouvrira la voie à l'exécution effective des principes d'une



concurrence saine et équitable sur le marché régional. Une déclaration conjointe interministérielle, relative au droit de la concurrence et à son exercice devrait sanctionner la fin des travaux. En rappel, cette réunion des ministres du commerce de la Cedeao est à son 13ème round. L'Autorité régionale de la concurrence de la CE-

DEAO (ARCC), est le régulateur de la concurrence régionale. Il a pour mandat principal, de promouvoir la concurrence en Afrique de l'Ouest en réglementant les pratiques commerciales restrictives, les cartels, les aides d'État, les fusions et acquisitions, qui vont à l'encontre des intérêts des consommateurs.

Financement des PME en Afrique

La BEI accorde 100 millions d'euros à Ecobank

Le Groupe bancaire panafricain, Ecobank, vient de bénéficier d'une facilité de crédit de 100 millions d'euros, de la part de la Banque Européenne d'investissement à travers un accord signé par le Vice-président de la Banque Européenne d'investissement, Ambroise Fayolle et le Directeur général du Groupe Ecobank, Ade Ayeyemi, ce mercredi 24 novembre 2021 à Lomé.



• Bernard AFAWOUBO

La crise sanitaire liée au coronavirus a eu des impacts négatifs sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Pour soutenir ces entreprises, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé une facilité de crédit de 100 millions d'euros au Groupe bancaire panafricain Ecobank. La facilité de crédit des 100 millions d'euros qui vient d'être accordé au Groupe Ecobank, contribuera au redressement des PME africaines après la pandémie de la COVID-19, tout en leur donnant l'élan nécessaire pour saisir les possibilités de croissance qu'offre le vaste marché unique de la Zone de libre-échange continentale africaine. A en croire les premiers responsables du Groupe Ecobank, ces fonds seront octroyés par l'intermédiaire de ses filiales pour des projets d'investissement menés par des entreprises du secteur privé. « A Ecobank, nous sommes déterminés à proposer un ensemble d'initiatives qui soutiennent la croissance et la réussite des petites

et moyennes entreprises africaines et créent des opportunités d'emploi. C'est dans ce contexte que nous venons d'obtenir de la BEI, une facilité de crédit qui, nous en sommes convaincus, aura un impact réel sur notre mission commune de développement des PME en Afrique », a déclaré Ade Ayeyemi, Directeur général du Groupe Ecobank. Cet accord intervient dans le cadre d'une de Team Europe au Togo. Cette mission qui a à sa tête, Koen Doens, Directeur général des Partenariats Internationaux de la Commission de l'Union européenne (INTPA), vient réaffirmer l'engagement de l'Europe et de ses institutions financières, à accompagner le Togo dans ses objectifs de développement. « La Banque européenne d'investissement, qui fait partie de la Team Europe, travaille avec des banques et des partenaires financiers de premier plan dans toute l'Afrique pour améliorer l'accès du secteur privé aux financements. Cette nouvelle coopération avec le Groupe Ecobank aidera, dans les

prochaines semaines les entreprises d'Afrique subsaharienne à mieux faire face aux défis liés à la pandémie de la COVID-19 et à débloquent des opportunités économiques et sociales, en particulier pour les PME et les entreprises dirigées par des femmes », a indiqué Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI. Cette facilité est répartie en trois régions notamment, l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Pour rappel, le Groupe bancaire panafricain, Ecobank, a été désigné en juin dernier, la Banque des PME de l'année en Afrique lors des Trophées African Banker 2021. En effet, Ecobank s'est imposée face à de nombreuses autres banques à l'occasion des Trophées African Banker 2021, en remportant le Trophée de la Banque des PME au cours de l'année tumultueuse 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 qui, continue de faire des ravages au sein de nombreuses économies africaines ; les petites et moyennes entreprises (PME) étant les plus touchées.

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE.....
La Commission
.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 012/2021/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 18 novembre 2021

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la passation d'un accord-cadre en vue de la fourniture de consommables informatiques au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de la passation des accords-cadres pour la fourniture de consommables informatiques au profit de la Commission de l'UEMOA.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture de consommables informatiques au profit de la Commission.
4. A l'issue de cet appel d'offres, les trois (03) premiers prestataires seront retenus pour la signature d'un accord-cadre.
5. Les critères de sélection porteront sur le respect des spécifications techniques minimales, la fourniture du certificat d'origine des cartouches, le nombre de références similaires et le chiffre d'affaires moyen fourni au cours des cinq dernières années.
6. La durée de l'accord cadre ne saurait excéder trois (03) ans.
7. Pendant la durée de validité de l'accord cadre, les marchés subséquents seront attribués après remise en concurrence de tous les titulaires de l'accord cadre. Cette remise en concurrence interviendra lors de la survenance du besoin.
8. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité ne conduit pas à l'élimination de l'offre du soumissionnaire. Cependant, ladite pièce doit être fournie avant toute attribution du marché.

9. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 21 décembre 2021 à 9 h 30, heure locale.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

10. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
11. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
12. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter :

- M. Brice SIB - Email : bsib@uemoa.int Tél. : 25 32 86 73/ poste 87 30

13. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet

Alioune THIOUNE



Financement

Le FMI ouvre ses vannes au Bénin

«Les fondamentaux macroéconomiques solides entrant dans le COVID-19 ont fourni au Bénin l'espace budgétaire dont il avait tant besoin et un accès continu au financement, ce qui a contribué à accroître l'activité économique de 3,8% en 2020, l'un des taux de croissance les plus forts parmi les pays en développement». Tel est le constat de la dernière mission du FMI au Bénin. Dans son communiqué publié le 23 novembre, la mission présidée par Constant Lonkeng et qui a mené des réunions virtuelles et physiques du 15 au 23 novembre, note une «reprise économique solide en cours», avec la normalisation du trafic de marchandises au port de Cotonou, l'un des principaux moteurs économiques du Bénin, donnant une impulsion supplémentaire.

À la fin de la visite, M. Lonkeng a fait la déclaration suivante :

« L'accord de facilité élargie de crédit (FEC) sur trois ans du Bénin (environ 255 millions de dollars, y compris l'augmentation de l'accès de 103 millions de dollars au début de COVID-19) a pris fin en mai 2020. Pour soutenir davantage la population du Bénin à travers la pandémie, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un financement d'urgence au titre de la Facilité de crédit rapide et de l'Instrument de financement rapide (178 millions de dollars) en décembre 2020. Le Bénin a également bénéficié de l'allocation générale de DTS du FMI (168 millions de dollars, 1 % du PIB) en août 2021.

« Les solides fondamentaux macroéconomiques entrant dans le COVID-19 ont fourni au Bénin un espace budgétaire indispensable et un accès continu au financement, ce qui a contribué à contenir les retombées économiques de la crise. Le gouvernement a réagi rapidement à la pandémie, concevant un ensemble de mesures d'atténuation liées à la santé et de soutien économique à hauteur de 4,5 % du PIB s'étendant sur 2020-2022. Ceci, associé à une forte poussée des investissements publics et à une ceinture sanitaire autour des villes les plus exposées à la pandémie, a contribué à accroître l'activité économique de 3,8%, l'un des taux de croissance les plus forts parmi les pays en développement en 2020.

« Une reprise économique solide est en cours malgré les reculs de l'agriculture sur fond d'événements climatiques, la normalisation du trafic de marchandises au port de Cotonou, l'un des principaux moteurs économiques du Bénin, donnant une impulsion supplémentaire. Alors que l'inflation globale est restée modérée, les prix des denrées alimen-



taires ont augmenté (8% en octobre 2021, en glissement annuel), reflétant à la fois des facteurs mondiaux et des événements météorologiques nationaux négatifs.

« Le Bénin a récemment traversé sa vague la plus grave d'infections au COVID-19, le nombre de cas confirmés hebdomadaires ayant culminé à 4 760 en septembre. Alors que la situation s'est depuis améliorée, le taux de vaccination, bien qu'en hausse, reste faible (seulement environ 460 000 personnes ou 3,7% de la population ont été complètement vaccinées), rendant le pays vulnérable à de futures épidémies potentielles. Les autorités réorganisent leur stratégie de vaccination, notamment par un engagement étroit avec les communautés locales et l'expansion de la capacité de déploiement.

« La mission a noté la publication en ligne des documents de passation des marchés et des informations clés sur les contrats liés aux grands projets mis en œuvre dans le cadre du plan de réponse COVID-19. L'opérationnalisation de la Cour des comptes – anciennement Chambre des comptes – à la suite d'un changement institutionnel l'éloignant de la Cour suprême est en cours. Cette transition a retardé l'audit indépendant ex post des fonds liés au COVID-19, que les autorités entendent accélérer pour aider à préserver l'intégrité du financement d'urgence et renforcer la confiance dans les institu-

tions publiques.

« La mission a discuté des développements économiques récents et des perspectives, y compris l'impact de la pandémie de COVID-19, et s'est enquis de l'exécution du budget dans le cadre de la supplémentaire 2021 et des hypothèses qui sous-tendent le budget 2022, ainsi que des priorités politiques des autorités pour l'avenir. Ces faits éclaireront la prochaine consultation au titre de l'article IV et les discussions sur un éventuel programme soutenu par le Fonds pour le Bénin, qui devrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

« La mission a rencontré le Ministre principal de l'Economie et des Finances Wadagni, le Ministre du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale Bio Tchané, le Ministre de la Santé Hounkpatin, le Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Tognifodé, le Directeur National de la BCEAO (la banque centrale régionale) Assilamehoo, d'autres hauts responsables gouvernementaux, la société civile, des représentants du monde des affaires, y compris la fédération nationale des petites et moyennes entreprises, l'association bancaire, ainsi que d'autres acteurs du secteur privé à Cotonou et dans d'autres communes. « L'équipe du FMI tient à remercier les autorités et les différentes parties prenantes pour leur chaleureuse hospitalité et leurs discussions ouvertes et constructives. »

Effets de la ZLECAF

10 milliards de dollars pour l'ajustement des pays

Dans le cadre de la promotion de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), l'Union africaine (UA) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) vont décaisser un fonds d'ajustement de 10 milliards de dollars pour les pays susceptibles de subir une perte de revenus résultant de l'élimination des droits de douane sur les marchandises produites sur le continent. Annonce faite au cours d'un panel de l'IATF 2021 par Wamkele Mene, secrétaire général de la Zlecaf.

Ce fonds, indiquant-on, interviendra directement dans plusieurs secteurs surtout au niveau de la formation, des unités industrielles et l'achat des dernières technologies. Le secrétaire général de la Zlecaf affirme que les ordres de décaissements se feront après les dernières rencontres sur les interventions commerciales. Il faut dire déjà que des problèmes de convertibilité de devises font perdre près de cinq milliards de dollars à certaines économies africaines. C'est pourquoi, précise Wamkele Mene, l'Union africaine et Afreximbank travaillent en étroite collaboration pour



la mise en place commune du Système panafricain de paiement et de règlement (Papss), déjà créé par la banque panafricaine basé au Caire pour faciliter les transactions commerciales. Selon le Sud-africain, plus de ¾ des pays africains ont ratifié cet accord. Mais la préoccupation demeure les barrières

non tarifaires. Pour ce faire, il appelle les Etats membres à créer des chaînes de valeur régionales. D'autant plus que l'accord facilitera aussi la tâche aux importateurs qui ont parfois du mal à importer en raison des droits et des coûts créés par leurs gouvernements.

Avec financialafrik.com

UEMOA

Hausse des transactions électroniques au second semestre 2020

Le volume des opérations via les comptes de monnaie électronique s'est établi à 1,74 milliard de transactions évaluées à 20.451,66 milliards de francs CFA entre juillet et décembre 2020, selon les données dans le dernier rapport de surveillance des moyens et services de paiement édité par la Direction des systèmes et moyens de paiement de la BCEAO.



Ces chiffres constituent des hausses de 50% en volume et de 65,65% en valeur par rapport aux six premiers mois de l'année (1,16 milliard d'opérations pour 12.346,56 milliards de FCFA). Selon le document, le nombre de transactions intra-UEMOA est ressorti à 7,32 millions pour une valeur de 344,39 milliards de francs CFA à fin décembre 2020 contre 4,52 millions d'opérations évaluées à 228,68 milliards de francs CFA à fin juin 2020, soient des hausses de 61,95% et 50,60% respectivement en volume et en valeur. Cette situation, indiquant-on, s'explique notamment par la campagne agricole du café-cacao en Côte d'Ivoire

et les fêtes de fin d'année. Pour leur part, les réceptions de fonds internationaux sur les comptes de monnaie électronique se sont établies à 200.100 transactions pour une valeur de 11,01 milliards de francs CFA à fin décembre 2020 contre 130.986 opérations estimées à 7,31 milliards de francs CFA à fin décembre 2020, soit des augmentations de 52,76% en volume et 50,62% en valeur.

12 acteurs dont 7 en Côte d'Ivoire

« Ces progressions s'expliquent principalement par l'exploitation du service de réception de fonds internationaux par les établissements de crédit au Bénin, au

Burkina Faso et au Mali, en partenariat avec les établissements de monnaie électronique à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Sénégal », indique la Direction des systèmes et moyens de paiement de la BCEAO. En rappel, elles sont au total 12 sociétés agréées par la Banque centrale pour l'exercice de l'activité d'émission de monnaie électronique dans l'UEMOA en qualité d'établissement de monnaie électronique (EME). Parmi elles, 7 sont implantés en Côte d'Ivoire, premier pays en termes de valeur des transactions réalisées via le mobile sur la période considérée.

Avec financialafrik.com

BRVM 10	147,71
Variation Jour	↑ 0,11 %
Variation annuelle	↑ 12,86 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

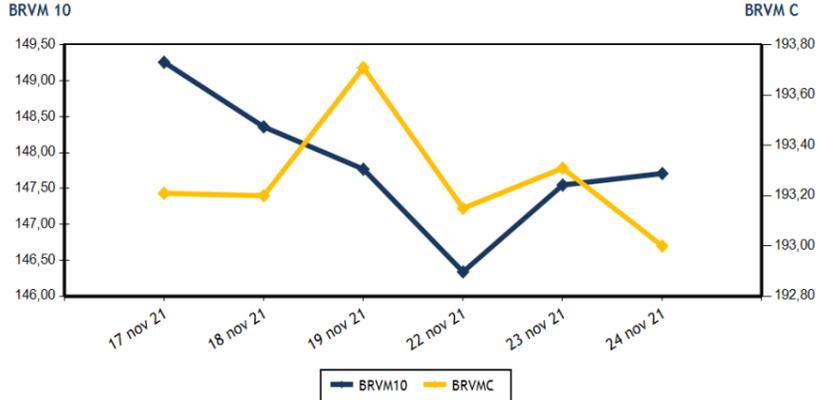
N° 225

mercredi 24 novembre 2021

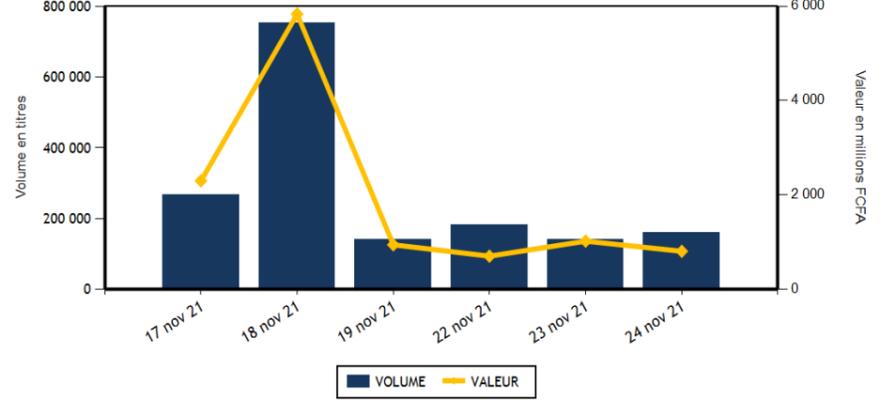
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	193,00
Variation Jour	↓ -0,16 %
Variation annuelle	↑ 32,76 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 806 121 231 336	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	125 161	104,53 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	441 258 855	108,30 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	21,43 %
Nombre de titres en baisse	11	-38,89 %
Nombre de titres inchangés	15	36,36 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 328 342 585 072	-0,12 %
Volume échangé	35 607	-55,14 %
Valeur transigée (FCFA)	363 072 500	-55,04 %
Nombre de titres transigés	3	-40,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	1	-75,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 065	5,97 %	113,00 %
BERNABE CI (BNBC)	2 300	5,50 %	283,33 %
SODE CI (SDCC)	4 400	4,76 %	47,16 %
BOLLORE (SDSC)	2 430	3,85 %	56,77 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	6 300	2,44 %	5,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	5 365	-7,50 %	336,18 %
SOLIBRA CI (SLBC)	129 100	-7,12 %	153,63 %
SICABLE CI (CABC)	1 150	-5,74 %	13,86 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 995	-4,09 %	99,50 %
CIE CI (CIEC)	1 850	-2,37 %	23,33 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	98,67	-2,78 %	172,19 %	10 655	14 683 335	21,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	440,88	-0,52 %	7,41 %	18 294	196 112 105	7,74
BRVM - FINANCES	15	71,63	0,59 %	19,40 %	71 532	147 804 655	13,88
BRVM - TRANSPORT	2	588,71	3,79 %	55,46 %	3 485	8 115 560	9,83
BRVM - AGRICULTURE	5	242,56	-0,34 %	180,29 %	9 892	54 535 545	15,23
BRVM - DISTRIBUTION	7	416,60	-0,05 %	83,99 %	11 273	19 985 305	26,44
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	919,24	0,00 %	166,07 %	30	22 350	4,31
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,61	
Taux de rendement moyen du marché	6,21	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,00	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	313 272,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 657 617 580,66	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,39	
Ratio moyen de satisfaction	50,62	
Ratio moyen de tendance	12 899,22	
Ratio moyen de couverture	0,78	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	1,45	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Italie

200 millions d'euros d'amende pour Apple et Amazon

Les deux géants ont été condamnés par l'Antitrust italien pour infraction à la concurrence. L'accès à la plateforme Amazon de certains revendeurs Apple avait été restreint.

Le gendarme de la concurrence en Italie a imposé mardi, à Apple et Amazon, une amende de 200 millions d'euros pour infraction aux règles de la concurrence en restreignant l'accès à la plateforme Amazon de certains revendeurs de produits Apple. L'Antitrust italien a «infligé une sanction de 68,7 millions d'euros aux sociétés du groupe Amazon et une sanction de 134,5 millions d'euros aux sociétés du groupe Apple», indique un communiqué. L'enquête ouverte par l'Antitrust «a permis d'établir que certaines clauses du contrat signé le 31 octobre 2018, interdisant à des revendeurs officiels et non-officiels de produits Apple et Beats d'utiliser la plateforme Amazon.it et permettant la vente de produits Apple et Beats sur ce marché seulement à Amazon et à certains vendeurs choisis individuellement et de manière discriminatoire, violent l'article 101 du traité de fonctionnement de l'UE», affirme le communiqué.

Procédures analogues en Espagne et

Pandémie

L'Allemagne prolonge ses aides économiques jusqu'en avril 2022

Les aides aux entreprises touchées par le confinement et le chômage partiel devaient expirer fin 2021. Mais c'était sans compter sur la flambée de Covid qui frappe le pays actuellement.

L'Allemagne a décidé mercredi de prolonger ses aides aux entreprises jusqu'en avril 2022 face à la quatrième vague virulente de Covid-19 qui touche le pays, a annoncé le ministre de l'Économie du gouvernement sortant. Le Conseil des ministres a validé à la fois la prolongation des aides accordées aux entreprises touchées par les fermetures ou des baisses de revenus ainsi que le dispositif du chômage partiel, qui devaient expirer à fin 2021. «Nous mettons la ceinture de sécurité pour l'hiver, également pour l'économie» face à une situation sanitaire «très grave», a commenté le ministre Peter Altmaier lors d'une conférence de presse, alors que l'Allemagne voit le nombre d'infections exploser.

La 4e vague, «un grand défi»

Plusieurs régions allemandes, comme la Bavière, sont revenues à de sévères restrictions, avec notamment



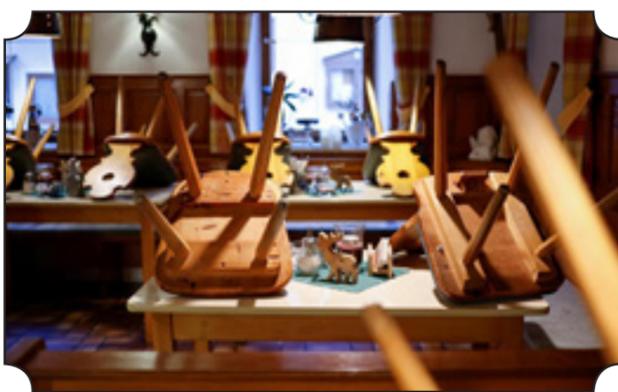
• Des revendeurs officiels et non-officiels de produits Apple et Beats se sont vu interdire d'utiliser la plateforme Amazon.it, ce qui enfreint les règles de la concurrence. Photo d'illustration/REUTERS

en Allemagne

Selon le gendarme italien, l'enquête a permis également d'établir «la volonté» des deux entreprises «d'introduire des restrictions purement quantitatives du nombre de revendeurs» afin d'augmenter leurs gains. Ce comportement est d'autant plus grave aux yeux de l'Antitrust italien qu'Amazon «représente le site de commerce électronique où sont réalisés au moins 70% des achats de produits électroniques grand public en Italie». L'Antitrust italien rap-

pelle que la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne établit que «les systèmes de distribution, pour être compatibles avec les règles de la concurrence, doivent se baser sur des critères de nature qualitative, non discriminatoire et appliquer de manière égale à tous les revendeurs potentiels». Cette enquête aura également servi de modèle «aux autorités nationales de la concurrence en Allemagne et en Espagne, qui ont aussi lancé des procédures analogues», assure le gendarme italien de la concurrence.

(AFP)



l'annulation des marchés de Noël, la fermeture des restaurants, bars, lieux culturels, hôtels. Elles se voient accorder une attention particulière dans les plans de soutien. «Nous allons surmonter les dangers économiques» de la 4e vague et l'Allemagne «est en mesure» de le faire, a assuré Peter Altmaier, évoquant tout de même un «grand défi».

Croissance du PIB nulle

Jusqu'ici, l'État a déboursé plus de 72 milliards d'euros en aides aux entreprises, en plus d'avoir accordé 54 milliards d'euros de cré-

ditions, selon des chiffres du ministère publiés la semaine dernière. Le chômage partiel a coûté depuis le début de la pandémie quelque 31 milliards d'euros. Face à la hausse des infections et les problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement, la banque fédérale allemande Bundesbank prévoit une croissance du PIB nulle au quatrième trimestre après une hausse de 1,8% lors des mois d'été. Pour 2021, le gouvernement s'attend à une progression de 2,6% de l'économie avant un rebond à 4,1% en 2022.

(AFP)

Économie

La Russie table sur un excédent budgétaire en 2022

L'excédent prévu pour l'année prochaine atteint l'équivalent de 16,5 milliards de francs, selon la chambre basse du Parlement. Soit 1% du PIB.

La Russie prévoit un excédent budgétaire en 2022, une embellie par rapport aux prévisions déficitaires formulées auparavant. L'année prochaine, les dépenses sociales vont diminuer de 1,9% par rapport à cette année, tandis que le budget alloué à la défense va lui progresser de 0,4%. La Douma russe (chambre basse du Parlement) a adopté mercredi et publié sur son site le budget 2022-2024, prévoyant un excédent de 1327 milliards de roubles en 2022 (16,5 milliards de francs au taux actuel), soit 1% du PIB. Pour 2023, l'excédent prévu est de 299 milliards de roubles, soit 0,2% du PIB. En 2024, un déficit de 523 milliards de roubles est attendu, soit 0,3% du PIB. L'année dernière, les autorités pensaient rester dans le rouge jusqu'en 2023.

Inflation estimée à 4%

Le budget 2022-2024 est calculé en se basant sur des scénarios de prix du pétrole très conservateurs, entre 44,2 et 45,90 dollars le baril, un niveau habituel pour le budget russe. Les autorités pré-



• Le budget 2022-2024 publié par la Douma russe prévoit un excédent de 1327 milliards de roubles en 2022 et de 299 milliards en 2023, alors que les autorités pensaient rester dans le rouge jusqu'en 2023.

Photo d'illustration/AFP

voient que la part des revenus tirés des hydrocarbures reculera de 38% en 2022 à 33% en 2024. Elles prévoient par ailleurs une croissance annuelle de 3% du PIB pour ces trois années à venir et tablent sur une inflation de 4%, l'objectif de la Banque centrale, alors que celle-ci est bien plus élevée. En octobre, l'inflation atteignait 8,1% sur un an.

Le maintien de la stabilité financière, une priorité

En 2020, malgré la pandémie et la crise pétrolière, la Rus-

sie a réussi à limiter le déficit fédéral à 3,8% du PIB. Et en 2021, selon une note des analystes d'ING publiée en octobre, le budget devrait être légèrement excédentaire, si les prix du pétrole restent au moins à 75 dollars le baril jusqu'à la fin de l'année. Arrivé au pouvoir il y a plus de vingt ans, peu après un humiliant défaut de la Russie sur sa dette, Vladimir Poutine a fait du maintien de la stabilité financière une priorité, en dépit de conséquences difficiles pour la population.

(AFP)

Chypre

Une montagne de fromages invendus à cause du coronavirus

Chypre se retrouve avec un stock de 6000 tonnes de halloumi, un fromage salé traditionnel, sur les bras. Selon les autorités, la pandémie a anéanti la demande nationale et internationale.

L'île méditerranéenne de Chypre se retrouve avec une énorme quantité de halloumi, un fromage salé typique, invendu en raison des conséquences du coronavirus, qui a anéanti la demande nationale et internationale. Les producteurs disposent de plus de six millions de kilos de halloumi stockés dans des caves, a précisé, mardi, le ministre du Commerce, Natas Pilides, devant les députés du Parlement. La demande de ce fromage, pouvant être frit sans fondre, s'est effondrée au cours de l'année écoulée, en raison des fermetures d'établissements dans toute l'Europe, pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, ce qui a entraîné la fermeture d'hôtels et entravé le tourisme sur l'île. Désormais, le gouvernement chypriote mobilise ses ambassades à l'étranger pour ai-



• Le ministre chypriote du Commerce, Natas Pilides, a précisé que les producteurs disposent de plus de six millions de kilos de halloumi stockés dans des caves.

AFP

der les producteurs à écouler leurs stocks de halloumi - le produit d'exportation le plus important et le plus connu de l'île - vers d'autres marchés, a ajouté le ministre.

La moitié outre-Manche

Confectionné à partir de laits de chèvre et de brebis, le hal-

loumi (ou hellim en turc) avait été inscrit par l'Union européenne, en avril, au registre des appellations d'origine protégée (AOP). Le Royaume-Uni est le plus grand marché, absorbant environ 50% des ventes de halloumi à l'exportation, devant la Suède.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Deuxième séminaire sur les opportunités d'affaires (e-BOS)	12- 13 octobre 2021	Virtuel	BOS@AFDB.ORG et F.BENYAHIA@AFDB.ORG
3ème forum économique et commercial Turquie-Afrique	Date : 21 et 22 octobre 2021	Istanbul Congress Center	http://www.turkeyafricaforum.org/fr/
Webinaire sur « Les partenariats public-privé et la crise du COVID-19 »	28 Octobre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org
Forum sur le financement des engrais en Afrique orientale et australe	28 octobre 2021	Virtuel	https://www.afdb.org/en/affm
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	https://rencontresafrika.org/
Conférence sur la politique foncière en Afrique, CLPA 2021	2 - 4 novembre 2021	Kigali, Rwanda	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/
2è édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)	15 au 21 novembre 2021	Durban, Afrique du Sud	https://www.intrafricantradefair.com/
Forum des experts en planification énergétique en Afrique EMP-A	22 Novembre - 10 Décembre 2021	Virtuel	inquiries@optimus.community
36e Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIHFE) pour l'Afrique du nord	23 au 26 Novembre 2021	Marrakech, Maroc	https://www.uneca.org
Sommet sur l'énergie et l'économie	22 et 23 novembre 2021	Libye	https://ecotechquebec.com
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org

HOROSCOPE finance

Bélier Uranus vous préparera un mélange bien dosé d'inspiration et de sens pratique concernant vos affaires d'argent. Profitez-en pour réaliser les améliorations toujours bienvenues en ce domaine.

Taureau Vous serez soutenu par Saturne, qui vous insufflera énergie et combativité. Cette planète vous permettra de résoudre efficacement vos problèmes matériels. De plus, elle incitera certaines personnes à vous venir en aide.

Gémeaux Les perspectives sont plutôt favorables pour vos finances. Vous réussirez à régler plusieurs problèmes, à vous acquitter de vos dettes, en vous abstenant de contracter d'autres engagements à long terme. Laissez un peu reposer ce terrain, en attendant de voir la tournure que prendront les activités boursières. Un conseil : réduisez vos menus frais quotidiens, qui finiront par atteindre des chiffres impressionnants.

Cancer Si vous êtes du deuxième décan, vous pourriez avoir des ennuis matériels aujourd'hui. Les autres natifs de votre signe n'auront pas de problèmes particuliers et pourront prendre d'heureuses initiatives financières.

Lion Profitez des bons aspects de Jupiter pour effectuer d'importantes transactions financières. Vous serez habile et efficace parce que vous saurez doser les risques. Mais gare aux dépenses !

Vierge Avec cet aspect de Jupiter, vous n'aurez pas grand-chose à faire pour maintenir vos finances au beau fixe. Le prêt que vous sollicitiez depuis quelque temps sans succès vous sera enfin accordé, et de surcroît au meilleur taux du marché. C'est presque trop beau pour être vrai ; et pourtant, c'est ce qui vous attend. Tentez aussi votre chance au jeu.

Balance Avec une telle configuration astrale, la chance en argent collera à vos semelles, presque contre votre gré. Vous pourrez espérer de grandes largesses de sa part, à condition toutefois que vous soyez parfaitement documenté sur ce que vous voudrez faire.

Scorpion Vénus présidera le secteur d'argent de votre thème, mais elle n'a pas le poids des grosses planètes du système solaire. On peut donc attendre d'elle une bonne protection, mais pas des miracles exceptionnels. Gérez sagement votre budget, sans folie mais aussi sans excès de prudence, et tout ira bien.

Sagittaire Profitez de cette journée faste pour vous attaquer à des problèmes matériels importants, surtout si vous souhaitez effectuer des placements à long terme. Mais ne relâchez pas votre prudence d'usage.

Capricorne Mercure en cet aspect devrait vous aider à améliorer vos revenus, ou du moins à équilibrer votre budget. Ce sera le moment ou jamais pour prendre rendez-vous avec votre banquier et voir avec lui comment vous pourriez mieux exploiter vos comptes. Si vous avez de l'argent à placer, faites confiance à votre flair : il vous permettra de trouver les bons plans.

Verseau Vous aurez à vous serrer la ceinture ! C'est ce que vous détestez le plus au monde, mais vous ne pourrez guère faire autrement. Alors, oubliez les dépenses somptuaires et évitez absolument les achats à crédit, toujours très dangereux. Et si vous êtes contraint d'effectuer d'importantes transactions financières, en particulier la vente ou l'achat de biens immobiliers, entourez-vous de bons conseillers.

Poissons Vous pourriez être victime d'une perte financière, voire même d'une escroquerie. Faites donc attention dans vos rapports d'argent avec autrui. D'autre part, une rentrée d'argent sur laquelle vous comptez n'aurait pas lieu, et vous vous retrouveriez provisoirement dans une situation délicate.

L'économiste du Togo

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO

00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE.....
La Commission
.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/2021/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 09 NOVEMBRE 2021

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la sélection d'un prestataire pour la surveillance et le gardiennage des sites de l'UEMOA à Ouagadougou.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de la sélection d'un prestataire pour la surveillance et le gardiennage des sites de l'UEMOA à Ouagadougou.

Les prestations sont regroupées en trois (03) lots:
- **lot 1: Siège de la Commission de l'UEMOA;**
- **lot 2: Complexe Cour des Comptes / Cour de Justice;**
- **lot 3: Complexe administratif Ouaga 2000 et Résidence du Président de la Commission de l'UEMOA.**
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la surveillance et le gardiennage.
4. Le délai d'exécution du contrat est d'une année renouvelable deux (02) fois au maximum, après exécution satisfaisante des prestations.
5. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes:
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.
 - Un document d'identification/agrément du ministère de la sécurité intérieure.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité ne conduit pas à l'élimination de l'offre du soumissionnaire. Cependant, ladite pièce doit être produite avant toute attribution du marché.
6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, des Archives et**

Documentation et (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 07 décembre 2021 à 9 h 30, heure locale, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et de deux cent mille (200 000) FCFA pour les lots 2 et 3.**

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous:

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO,
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter:

- **M. Brice SIB** - Email : bsib@uemoa.int, Tél. : 25 32 86 73/ poste 86 40
- **Monsieur Barthélemy MILLOGO** - tél.: +226 25 32 86 49, Email : bmillogo@uemoa.int

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

NB: Une visite des sites aura lieu le jeudi 25 novembre 2021 à 10 heures, au siège de la Commission et à 11 h sur les autres sites.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet,

Alioune THIOUNE



Volontariat

WOAKAM N'yadjabe, un avicole par excellence à Guerin Kouka

N'yadjabe a bénéficié d'une subvention du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) pour la création de son entreprise avicole dans les périphéries de Guerin Kouka, grâce à son engagement au volontariat d'engagement citoyen.

Trois ans après sa rupture avec les bancs, N'yadjabe va se lancer dans la mise en valeur des portions de terres laissées par son défunt père. Il fera connaissance d'un responsable de l'ICAT qui l'accompagnera dans sa production agricole et l'initiera à l'élevage des volailles.

N'yadjabe trouve son salut grâce au VEC

Enrôlé pour le compte de la 3ème phase du VEC dans la commune de Dankpen 1, N'yadjabe a su gagner la confiance de l'animateur de terrain qui grâce à ses relations avec les responsables de l'ICAT, a pu réaliser son rêve. « Dans la vie, il faut être humble et toujours respecter les autres parce qu'on ne sais par qui, notre bonheur proviendra », affirme-t-il en toute quiétude. Après plusieurs études menées par des experts, le projet de N'yadjabe est celui qui a plus retenu l'attention des bailleurs et



a été financé pour une valeur de 4 200 000 f. « Tout a commencé comme si c'était de la blague. Aujourd'hui plus qu'une réalité, je suis sorti de ma situation précaire. Je le dois à l'ANVT et à l'AT LA-MESSI Didowaba qui était là pour des conseils au quotidien », ajoute-t-il. Avec cette somme, N'yadjabe a entrepris rapidement la construction de son enclos sur les mesures proposées par le

technicien de PASA. Il a acheté également 250 poules locales, avec lesquelles, il a démarré son entreprise. Déterminé, N'yadjabe ne perd jamais de vue ses volailles. Son quotidien est de veiller à leur croissance et de trouver des solutions idoines pour pallier le manque d'eau dans la zone et la mauvaise qualité des œufs qui impactent les rendements.

Avec togoanvt.org

Machinerie agricole

CALAFI Sarl, représentant exclusif de l'allemand CLAAS au Togo

La société togolaise CALAFI Sarl, active dans le transfert de technologie, l'agro-industrie, et les énergies renouvelables, devient représentant exclusif au Togo de la société allemande CLAAS, spécialisée depuis cent ans dans la fabrication de machines agricoles de précision (moissonneuses batteuses et tracteurs notamment) à travers le monde.

Les deux acteurs ont scellé ce partenariat ce mercredi 24 novembre 2021, par la signature d'un accord de représentation exclusive, à l'occasion de laquelle ils étaient représentés respectivement par Lambert Nayante, DG de CALAFI, et Steffen Tieman, Directeur régional de Claas pour l'Afrique et le Moyen-Orient. C'était notamment en présence du représentant de l'ambassade allemande au Togo, et de l'Agence de promotion et de développement des Agropoles au Togo (APRODAT). « Cette convention est la consécration d'un long partenariat avec la société Claas qui va nous permettre d'être plus outillés dans le développement du secteur agricole au Togo. », s'est réjoui le DG de CALAFI Sarl. A travers cette concession, la société togolaise entend notamment fournir des produits de la marque allemande au Togo, et les mettre à disposition des producteurs agricoles togolais. « Notre idée, c'est d'aménager et préparer la terre pour les paysans, qui seront entre autres regroupés en associations, en organisations de producteurs agricoles. Ils auront la facilité de travailler le sol, puisqu'il sera débouché, pour leur permettre de mieux produire et d'avoir un meilleur rendement », a-t-il poursuivi. L'entente inclut également un volet de transfert de technologie, et la formation de techniciens togolais, pour la maintenance de ces machines. « Nous allons mettre à disposition des machines de qualité, que ce soient des tracteurs, des moissonneuses ; et en plus, on va former les employés de CALAFI, afin qu'ils puissent assurer la maintenance et la pérennité du matériel. », explique



à cet effet Pierre Comptour, représentant de Claas pour l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, le pays a été choisi, « parce qu'on a vu qu'il y avait un gros potentiel agromique au Togo, et qu'on cherche des partenaires fiables pour ce développement. ». Il s'agit également de partir de la position du Togo comme point d'entrée, pour partir à la conquête de la sous-région. Cet accord va ainsi « nous permettre de rayonner sur les pays voi-

sins, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et pourquoi pas le Ghana. », a-t-il ajouté. Notons qu'au Togo, CALAFI, créée en 2007, est active dans le développement agricole, notamment en tant que partenaire de l'APRODAT. Selon son top management, la société est présente sur « plusieurs contrats », dont l'aménagement de terres dans le Nord, et sur le projet d'agropole de la Kara.

Avec Togo First



PSG

Une prestation collective qui interroge

Battu par les Citizens mercredi soir, le PSG a affiché un visage inquiétant. Car encore une fois, Neymar et ses partenaires ont grandement souffert, comme c'est souvent le cas ces derniers temps en Ligue des Champions.

Depuis le début de la saison, les attentes sont nombreuses autour du Paris Saint-Germain. Avec un recrutement XXL et l'arrivée de Lionel Messi notamment, le club de la capitale est scruté de très près à chaque sortie, et c'était encore le cas mercredi soir à l'Etihad Stadium, contre Manchester City. Malheureusement, les Parisiens ont encore une fois livré une prestation surprenante et inquiétante, notamment au niveau collectif, et sont donc repartis d'Angleterre avec une défaite dans leurs valises (1-2, 5e journée de la phase de poules), mais aussi la qualification pour la phase finale. L'essentiel, à savoir un billet pour les huitièmes de finale, a donc été assuré

même si les vice-champions de France termineront deuxièmes du groupe A. Mais dans le jeu, on attend toujours du nouveau. Déjà malmenés à l'aller par les Citizens malgré la victoire, mais également bousculés à deux reprises par le RB Leipzig, les hommes de Mauricio Pochettino ont encore déçu. Face à un bloc mancupien bien en place et à un Pep Guardiola qui sait se faire comprendre par ses hommes, les Parisiens ont souffert en première période, ne se créant quasiment aucune occasion si ce n'est la percée de Nuno Mendes ou le tir pas inquiétant de Kylian Mbappé avant la pause. On pensait alors assister à la même physionomie en seconde période, mais l'ouverture du score de Kylian Mbappé a

changé beaucoup de choses. Enfin aurait pu... Car malgré ce but encaissé, les Citizens ont encore poussé pour égaliser avant d'arracher la victoire. Et les Parisiens les ont bien aidés. Sur le plan défensif, le duo Nuno Mendes-Achraf Hakimi a connu de nombreuses difficultés, surtout le premier. Dans son couloir, le latéral portugais a souffert le martyr face à Riyad Mahrez, trop souvent servi, ou Kyle Walker, qui est à l'origine du premier but mancupien. Le Marocain, de l'autre côté, a laissé bien trop d'espaces à Raheem Sterling ou Joao Cancelo, qui a multiplié les transversales vers l'Algérien. Mais ce n'étaient pas les seuls problèmes parisiens mercredi soir.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs

(% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance

NOUVEAUX PACKS

Sanlam AUTO

L'ASSURANCE QUI ME DONNE LE CHOIX

- 
PACK AVANTAGE
- 
PACK ÉVOLUTIVE
- 
PACK CONFORT
- 
PACK LIBERTÉ



Contactez-nous

22 53 59 00
22 22 98 98

www.tg.sanlam.com

 **Sanlam**

Vivez en toute confiance